



# CSE MI N°2

## 14/04/2019

Sommaire :

Déclaration Liminaire UNSA

(P. DUME)

« Rapport d'étonnement »

Compte-rendu. (C. LAPEYRONIE)

*Créateur de lien social*



UNSA Ferroviaire Matériel

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 •



Déclaration liminaire : (P. DUME)

Intervention Liminaire de l'UNSA-Ferroviaire, CSE MI du 14 Février 2019

Pas de déclaration, mais un rapport d'étonnement des élus UNSA sur l'ODJ de ce CSE MI du 14 février 2019, Jour de la St Valentin s'il fallait le rappeler :

- Aucune information descendante de la part de la Direction MI : Doit-on vous faire remonter nos attentes en termes d'informations mensuelles ? Si oui et sous quelle forme ? Si non, pourquoi ?
  - Des consultations sans aucun document à l'appui : y a-t-il un oubli ou est-ce notre délégation qui n'a pas eu accès à l'ensemble des informations fournies pour ce CSE de février 2019 ?
  - Un vote donnant mandat à l'aveugle au secrétaire voire à LA secrétaire du CSE – Merci de nous dire de qui on parle. Et pour ce qui concerne ce vote, vous comprendrez qu'il n'est pas question pour les élus UNSA-Ferroviaire de donner un blanc-seing à qui que ce soit sans avoir au préalable déterminé conjointement les contours du mandat à accorder. Ce n'est pas une histoire de confiance, mais plutôt une méthode de travail à partager autrement que sous un management du Secrétaire qui serait autoritaire et unilatéral, ce que nous ne pouvons concevoir vu les engagements de son OS à protéger les agents qui subissent cette forme de management.
  - Des informations qui sont fournies sans autres explications, tels les tableaux de service de Charentes Périgord et Rennes. Doit-on comprendre que nous devons faire des commentaires sur ces tableaux de service ? Et que pour chaque modification dans les entités du CSE MI les élus seront ensuite juste informés ? Souvenons-nous que lorsqu'un TS était modifié, quelle qu'en soit la raison, le CHSCT était CONSULTE...
  - Madame Krakovitch, doit-on vous appeler Madame LA présidente ou Madame LE Président ? En effet sur la dernière phrase de l'ODJ ainsi que pour de nombreuses questions, j'en ai compté 28 en tout, il est inscrit que LE Président n'est pas d'accord avec le comportement du Secrétaire. Dites-nous.
  - Et concernant chacune de ces questions ou vous n'êtes pas tombée d'accord avec le Secrétaire, pourriez-vous nous indiquer précisément pourquoi, ceci afin que les prochains ODJ, et nous l'espérons, se professionnalisent
  - Pour finir : que personne ne pense que ces remarques sont à charge pour qui que ce soit. Elles sont dites uniquement pour faire évoluer rapidement le CSE MI vers une IRP à disposition de nos collègues, qui attendent avec impatience que ce CSE soit en mesure de leur apporter des Activités Sociales en mesure de les satisfaire, mais aussi et surtout des réponses à leurs interrogations légitimes.
- Dans l'attente de vos réponses à nos propres interrogations, Merci de votre écoute.



*Créateur de lien social*

Compte-rendu : (C. LAPEYRONIE).

Début CSE à 09h38

Participants UNSA : Philippe DUME (RS), Frédéric DELBAR, Christophe LAPEYRONIE, Jean-François STEDILE, Serge LAMBERT, Sébastien LANNUZEL, Fabrice TETU, Mélanie GALLAS et Simon DUVERGER

Présents RH : Serena Krakovitch ; Marie Emmanuelle Franquinet ; Pamela Summers, Virginie Gasnot

Présents : S. GUERRAND (MS) et L. COURAUD (MSP)

En aparté avec le secrétaire du CSE : des bureaux seront organisés le matin du dépôt de l'ordre du jour ; les questions doivent donc être transmises aux membres du bureau (Frédéric, Serge et moi) avec copie à Benjamin avant ces dates ; Pour le prochain CSE avant le vendredi 22 février, date du prochain bureau. Par défaut c'est le secrétaire adjoint, Christophe DAMOY, qui centralise les questions.

**Déclaration CGT :**

Demande du report des points 1, 3 et 4 par la CGT dans sa déclaration.

Demande du report du point 7 et demande de négociations

Demande du report des points 5, 6 et 9 en raison de l'absence de CSSCT

Demande du report du point 8 en raison de l'absence de commissions

**Déclaration de Philippe :** Voir ci-dessus.

**Déclaration SUD :**

**Déclaration CFDT :**

Fin des déclarations à 10h37

Sujet à l'ordre du jour sans accord du président : c'est une phase de rodage, et l'accord avec les OS prévoit que l'outil soit le lieu de recueil des informations demandées.

L'autre outil est le RIC avec un délai d'une dizaine de jours mais ce sera difficile à honorer.

Sud Rail et CGT n'utiliseront pas le RIC et poseront leurs questions en séance.

Report des points 1, 3, 4 à l'unanimité

Le secrétaire précise que le point 4 est à l'initiative de la direction. Les conventions seront sur l'outil.

Le bureau étudiera ces dévolutions.

Suspension de séance pour le report du point 5 Plan d'Action Sécurité Matériel

Report du point 5 à l'unanimité

Report du point 6 à l'unanimité car la CSSCT n'est pas mis en place

Mode opératoires définis localement soumis ensuite au CSE

Report des points 7 et 8 (y compris CSSCT) car il n'y a pas d'accord

La direction rappelle que la CSSCT est une commission obligatoire et les documents seront fournis 3 jours avant et ne seront pas étudiés en commission.

Report du point 9 à l'unanimité car la CSSCT n'est pas mis en place

Demande de FO et SUD de confirmer les délais de route (1 jour avant et 1 jour après)

Proposition UNSA : que les RH des établissements rencontrent les élus

Pause déjeuner à 13h10 Reprise à 14h15

Reprise de la discussion sur les délais de route, le remboursement des frais de déplacement, les conditions de reprises, .....

Discussion sur les locaux à mettre à disposition du CSE....

Réponses de Pascal VILLARD

Question 10 TER Occitanie a demandé que MI récupère les 2 UO + wagons de Courbesac

Rattachement proposé au TI de Nevers et donc au CSE MI

Pas de fermeture prévue en 2019

Objectifs mis en place en juillet 2019

Autres sites potentiellement concernés Epernay ; le Mans rattaché à Quatre Mares en 2019 ;

Logistique : Demande du secrétaire d'avoir les réponses en amont de la plénière

Question 14 : la direction ne transmettra pas les infos au format Excel, mais la CGT demande l'envoi sous Excel : la direction note et annonce que c'est par habitude....

Question 15 : la CGT interroge sur des divergences de chiffres ; MI gère à la famille de PRM...

Question 16 : idem question 14

Question 21 : (Mélanie) impact sur les appros, la qualité des pièces, les pénuries

P. VILLARD audit des achats pour le respect du cahier des charges, et constitution d'un stock de sécurité

Question 38 et 40 : tableau non fourni avant la réunion : questions seront peut-être reportées

Vu le bordel dans l'organisation (réponses non fournies) : suspension de séance.

Suspension de séance sur une autre date après avoir reçu les documents

Reprise de la séance

Déclaration du secrétaire :

Les fédérations (tous sauf FO absent) demandent que cette réunion soit suspendue, et qu'une nouvelle séance soit programmée dans les quinze jours, que la direction réponde par écrit aux questions restantes dans les huit jours et que les élus puissent étudier les documents les huit jours suivants.

La direction ne sait pas répondre à chaud (vacances scolaires, sujet de principe, et le prochain CSE assez rapproché (12 mars)) La fixation de la date est du ressort de la présidente.

Reprise des discussions sur la dématérialisation....

Date proposée par la direction pour la reprise de ce CSE le 21 février avec remise des documents d'ici demain

La CFDT rappelle que c'est le jour de la remise des notes

Pour la CGT ce n'est pas possible la semaine prochaine.

Du coup la direction propose le report au 07 mars à confirmer

Suspension de la séance à 17h14.



*Créateur de lien social*

